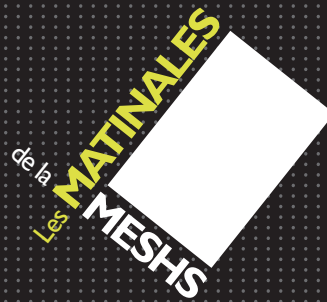




Maison européenne
des sciences de l'homme
et de la société



Petits-déjeuners valorisation

La propriété intellectuelle au service de la recherche

Dans le cadre de sa mission de valorisation de la recherche la MESHHS organise une série de rencontres à l'intention des mondes académique et socio-économique. Les petits déjeuners «valorisation» sur la propriété intellectuelle, en partenariat avec l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI), ont pour objectifs :

- 1) de sensibiliser les acteurs de la recherche :
 - aux multiples possibilités de protéger et d'approprier les résultats de leurs travaux,
 - aux dispositifs de financement et d'organisation de la collaboration avec des partenaires privés ;
- 2) d'apporter des réponses pratiques concernant les démarches à effectuer et les aides possibles.

À travers des témoignages et des exposés concrets, des enseignants, des chercheurs et des responsables administratifs partageront leurs expériences.

2014

17 avril
15 mai
22 mai
26 juin
3 juillet

En partenariat avec :



www.meshs.fr

Maison européenne des sciences de l'homme et de la société - MESHHS
2, rue des Canoniers - 59000 Lille - Tél. 03 20 12 58 30

Toutes les sessions ont lieu le jeudi à la MESHS (salle 2). Elles sont ouvertes à tous.

Ce cycle est organisé par **Myriam Caudrelier**, chargée de valorisation à la MESHS
Contacts : myriam.caudrelier@meshs.fr

17 avr. 2014

Les fondamentaux du brevet

Session 1
8h30 - 10h30

Intervenant : **Grégory Mérignac**, chargé de mission à l'INPI

Témoignage : **Jean Jeltsch**, directeur du centre de formation des musiciens intervenants (CFMI), enseignant permanent en organologie, responsable de la formation continue L'université Lille 3 est titulaire des deux brevets d'invention suivants :

- « Procédé de fabrication d'un bec pour instrument à vent à anche simple et bec obtenu par la mise en œuvre dudit procédé ».
- « Procédé de fabrication d'un instrument à vent et instrument à vent obtenu par la mise en œuvre dudit procédé ».

Cette session permettra de mieux comprendre la démarche, la place et le rôle du brevet. Voici quelques-unes des questions qui seront abordées :

Comment intégrer la propriété intellectuelle dans un projet de recherche ? Quel lien existe-t-il entre invention, brevet, exploitation, valorisation ? Qu'est-ce que la nouveauté, l'activité inventive ? Qui sont les intervenants, inventeurs, déposants, partenaires ? Quels sont les choix et les différentes procédures lorsque l'on est à l'origine d'une invention ? Quels sont les réflexes à avoir en termes de confidentialité, cahier de laboratoire, déclaration d'invention auprès du service de valorisation, publications scientifiques ? Quelles sont les relations entre brevet, savoir-faire, norme, marque et modèle ?

15 mai 2014

Les brevets : l'information technique au-delà des publications (cas pratiques avec les participants)

Session 2
9h - 12h (sur inscription)

Intervenant : **Grégory Mérignac**, chargé de mission à l'INPI

Les outils de recherche brevets en ligne : une mine à exploiter

L'enjeu de cette session est de permettre aux participants de mieux connaître les diverses bases de données pour mettre en œuvre une veille sur les brevets et d'identifier les gisements d'information. Cette session permettra aussi d'acquérir une méthodologie pour structurer la recherche de brevets et en exploiter les résultats.

L'objectif est aussi de connaître les spécificités pour le monde de la recherche, de compléter un état de l'art, d'acquérir des connaissances et des idées nouvelles mais aussi d'identifier les experts et leaders et de repérer les entreprises actives dans un domaine technologique, etc.

Voici quelques points qui seront également abordés :

- les différents types de recherches (état de la technique, veille technologique, etc.) ;

22 mai 2014

26 juin 2014

22 mai 2014

- les sources structurées : bases de données spécialisées dans les brevets et publications, revue des principales bases, payantes et gratuites ;
 - revue des principaux champs et données présents dans les bases (titre, résumé, mots clés, inventeur, co-inventeur, adresse, date, etc.).
- Il est recommandé d'être équipé d'un ordinateur portable afin de pouvoir participer activement aux exercices et cas pratiques.

Les fondamentaux de la marque, du dessin et du modèle

Session 3 8h30 - 10h30

Intervenant : **Grégory Mérignac**, chargé de mission à l'INPI

Témoïn : **Muriel de Poorter**, co-responsable de la formation continue au centre de formation de musiciens intervenants (CFMI), responsable de l'administration et du pilotage

De l'idée à la démarche

Titre de la marque : ALEx (Atelier de lutherie expérimentales)

Cette session permettra de connaître les notions de base sur la marque et les dessins et modèle, en répondant aux différentes questions suivantes :

- Comment protéger mes noms/ma marque ? Qu'est-ce qu'une marque ? Quelle est sa fonction ? Pourquoi déposer une marque ? Qui sont mes clients ? Quel est mon marché ?
- Quels sont les différents types de marques ? Comment puis-je protéger ma marque ?
- Quels sont les critères de protection et les procédures ? Comment faire mes recherches d'antériorité ? Comment réagir en cas de problème ? Comment protéger le design et l'esthétique ? Dessins et modèles : comment les définir ? Quelles sont les différences entre dessins, modèle et droit d'auteur ? Comment protéger mon dessin et mon modèle ?
- Quels sont les critères de protection et les procédures ? Que déposer ?

26 juin 2014

Les dispositifs de financement de la recherche partenariale

Session 4 8h30 - 10h30

Intervenante : **Cathy Buquet**, déléguée régionale à la recherche et la technologie (DRRT)

Témoins : **François Liger** (PDG d'Ergonotics), **Georgette Dal** (professeur de sciences du langage à l'université Lille 3, directrice de l'UFR humanités, laboratoire STL), **Antonio Balvet** (maître de conférences en sciences du langage à l'université Lille 3, spécialité traitement automatique de corpus, laboratoire STL) et **Aurélie Merlot**, (doctorante CIFRE à l'université Lille 3, Ergonotics/laboratoire STL)

Cette session informera sur quelques dispositifs d'aide aux PME (petites et moyennes entreprises) qui entreprennent des actions de R&D (recherche et développement) et/ou des travaux d'innovation : crédit d'impôt recherche (CIR), crédit impôt innovation (CII), convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE).

- Comment différencier innovation et R&D pour les crédits d'impôt ?
- Comment bénéficier des crédits d'impôt ?
- Quel est l'effet incitatif pour le partenariat public/privé et le recrutement du CIFRE ?

3 jui. 2014

Partenariat de recherche public/privé

Session 5

8h30 – 10h30

Intervenante : **Blandine Poidevin**, avocate, cabinet JURISEXPERT

Témoin : **Julien Kubiak** doctorant à l'université Versailles Saint-Quentin, laboratoire Printemps (UMR 8085), contrat de recherche entre Vinci/CNRS relatif au projet de recherche RisquePro.

Cette session permettra de comprendre les enjeux des contrats de recherche pour un laboratoire de recherche et pour une entreprise privée et de répondre aux questions posées suivantes :

Dans quel contexte doit-on établir un contrat de partenariat ? Quels sont les types de contrat (contrat de collaboration, accord de consortium, contrat de prestation) ? Quels sont les enjeux d'un tel contrat ? Quelles sont les réflexes à avoir avant tout « pour parler », et/ou toute négociation (accord de confidentialité, sécurité des négociations, etc.) ? Quels sont les points de vigilances ? Qui peut signer ? Comment identifier les connaissances propres, les savoir-faire antérieurs à prendre en compte avant la collaboration ? Qui détient les résultats de la recherche, ceux issus de la collaboration et les résultats propres ? Quelles sont les obligations de moyens et de résultats ? Quels sont les principaux aspects du contrat, les principales clauses ? Quels sont les annexes à joindre impérativement au contrat ?

Accès à la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société

2, rue des Canonniers, Lille

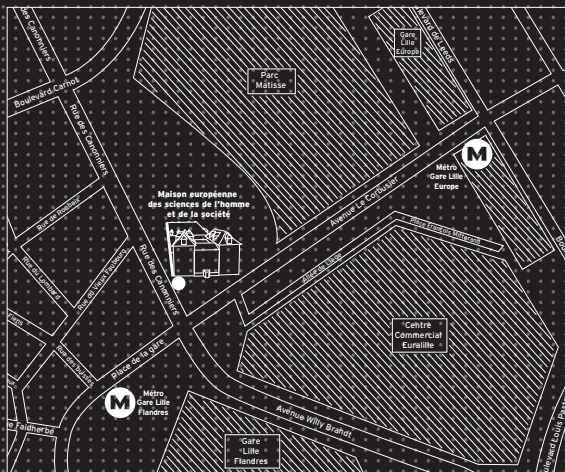
Tél. 03 20 12 58 30

www.meshs.fr

Par l'autoroute : boulevard périphérique, sortie Lille centre / gares

Par le train : gare Lille Flandres ou Lille Europe

Métro / autobus / tramway : toutes lignes, arrêt gare Lille Flandres



Cette manifestation bénéficie du soutien de :

